

Date de convocation : 9 avril 2024

Date d'envoi : 9 avril 2024

Date d'affichage : 9 avril 2024

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 23-2024
Du LUNDI 15 AVRIL 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le quinze du mois d'avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de ST ETIENNE DE FONTBELLON, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe ROUX, Maire.

Présents : 20 – ROUX Philippe, CORTIAL Patrick, PERRIER Bernadette, MATHON Sébastien, LIOUTIER Pascale, JABRY Alain, CADET Dominique, ALLIX Jean-Marie, BENOIT Nadine, MARTIN Marie-France, BOIRON Yves, ROURE Christine, MAZON Elisabeth, MOURARET Sophie, CHARRE Béatrice, ROBERT Sonia, FARJON Philippe, GIMON Jean-Paul, MARION Martine, BARBAROUX Sylvie.

Absents ayant donné procuration : 3 – BOUDON Alain à CHARRE Béatrice, COMPERE Philippe à ROBERT Sonia, VACHERESSE Marc à CORTIAL Patrick.

Secrétaire de séance : MARION Martine

OBJET : Acquisition parcelle cadastrée section A n° 4257 – Chemin des Blachettes-Moulin de Serret (propriété BRUNO Annie-France)

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le dossier concernant la cession à la commune de la parcelle cadastrée section A n° 4257 (issue de la parcelle cadastrée section A n° 3348) située Chemin des Blachettes-Moulin de Serret, d'une superficie de 1 542 m² appartenant à Mme BRUNO Annie-France (emplacements réservés n° 22 et 29).

Cette cession est consentie à l'euro symbolique.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Approuve l'acquisition de la parcelle cadastrée section A n° 4257 (issue de la parcelle cadastrée section A n° 3348) située Chemin des Blachettes-Moulin de Serret, d'une superficie de 1 542 m² appartenant à Mme BRUNO Annie-France (emplacements réservés n° 22 et 29) ;
- Dit que les frais afférents à cette acquisition seront à la charge de la commune (frais d'actes, etc.) ;
- Donne tous pouvoirs au Maire pour la signature de l'acte notarié et de tous les documents induits.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

La Secrétaire de séance,
Martine MARION



Le Maire,
Philippe ROUX



Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17/04/2024

ID : 007-210702312-20240415-2024_04_15_23-DE

